

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**REUNION DU 4 septembre 2017**

**Présents** : MM. Dominique BATONNET, Jacques JAMES, Marcelle BUFFARD, François RIGNOT, Richard VALVIN, Dominique GIRARDAIN, Fabien RITTAUD, Estelle BOUVERAT, Hervé BOUVET, Dominique MUGNIER-DEPRES. Nicolas AVIGNON.

**Absent(es) excusé(es)** : Marie-Hélène MOLLIER, Donat LAVOREL.

---

**URBANISME** : Le conseil municipal prend connaissance des avis de la commission d'urbanisme réunie le 22 août 2017 :

- **INFORMATION** :
  - o **PROROGATION D'UN CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL** de Monsieur Xavier LAVOREL délivré le 5 février 2015 et prorogé pour une année le 5 août 2016 – AVIS : DEFAVORABLE suite à dépôt hors délai.
  - o **CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL** du Groupe PELLETIER sur Zone des Voisins- pour aménagement d'une zone d'activité industrielle et artisanale – AVIS : DEFAVORABLE car pas d'alimentation potable possible, pas de raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées, desserte routière de largeur insuffisante.
- **DECLARATION PREALABLE** de Monsieur Patrice LAMAISON pour la réhabilitation d'un garage en habitation sur parcelles n°3488 et 3490 – 16 chemin de Paradis – AVIS : raccordement d'alimentation en eau potable non indiqué, la couleur blanche n'est pas autorisée par le PLU est à modifier et à référencer par rapport au nuancier communal.
- **DECLARATION PREALABLE** de Monsieur Michel GOMES pour la pose d'une clôture grillagée de 1m20 sur parcelle n°3391 – 1239 route de Ferrières – AVIS : Favorable
- **DECLARATION PREALABLE** de Monsieur Julien PISSAS pour la construction d'une piscine de 8m x 3,5m sur parcelle n°804d – Lotissement « Les Eplaters » Lot n°5 – AVIS : Favorable.
- **PERMIS DE CONSTRUIRE** de Monsieur Sébastien FALCO pour la construction d'une maison individuelle de 163m<sup>2</sup> sur parcelle n°3801 – Tréville – AVIS : Le balcon ne respecte pas la distance de 4m par rapport à la limite de propriété, PCMI 14-1 absent.
- **PERMIS DE CONSTRUIRE** de M Renaud BUHLEt Mme Céline FREZARD pour la construction d'une maison jumelée de 127,32 m<sup>2</sup> sur parcelles n°3566, 3570 et 3579 de 680 m<sup>2</sup> - Lotissement « Le Marais » - Lot n°7-1 – AVIS : Problème de débord de toit, manque PCMI 14-1.

.../...

- **PERMIS DE CONSTRUIRE** de M Norman LEFEVRE et Mme Julie FOURMONT pour la construction d'une maison jumelée de 117,47 m<sup>2</sup> sur parcelle n°3566 de 680 m<sup>2</sup> - Lotissement Le Marais » - Lot n°7-2 – AVIS : Problème de débord de toit, références des teintes des façades à mettre en cohérence sur les différents documents.

- **PERMIS DE CONSTRUIRE** de M Martin GREGOIRE et Mme Dorothée CHARLIER pour la construction d'une maison individuelle de 132,11 m<sup>2</sup> sur parcelles n°2694 et 2695 de 891 m<sup>2</sup> - Lotissement « La Clef des Champs » - Lot n°3 – AVIS : Aucune teinte n'est référencée par rapport au nuancier communal.

- **TRANSFERT DE PERMIS DE CONSTRUIRE** de M Cédric LAROUZIERE à Mme Jessica GAUTHIER et M Bruno SERIGADO DA COSTA – Lotissement « Les Myosotis » - Lot n°11 – AVIS : Favorable,

**DELIBERATIONS :**

**CONVENTION D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR VENTE DE PIZZAS** : Monsieur Gilles CHENE reprendra l'activité de vente de pizzas à compter du vendredi 8 septembre 2017, suite à la cessation d'activité de Monsieur Laurent DUCHARBONNIER. Le conseil municipal accepte la convention d'autorisation d'occupation du domaine public communal et fixe la redevance mensuelle à 20,00 €.

**NOUVELLE CONVENTION DE PARTICIPATION AU SERVICE EXTRASCOLAIRE (ACCUEIL DE LOISIRS) DE LA COMMUNE DE CRUSEILLES-NOUVEAUX TARIFS** : Le conseil municipal approuve les nouveaux tarifs proposés ainsi que la nouvelle convention de participation au service extrascolaire (accueil de loisirs) de la commune de Cruseilles. Cette convention annule celle signée en 2015 pour 3 années.

**VIREMENTS DE CREDITS – EXERCICE 2017** : Les crédits prévus à certains chapitres étant insuffisants, le conseil municipal approuve les virements de crédits indiqués ci-dessous.

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION SUR CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Section d'investissement : Dépôts et cautionnements reçus				650 00
Terrains de voirie	21 - 2112	650 00	16 - 165	
<b>TOTAL</b>		<b>650 00</b>		<b>650 00</b>

.../...

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Devis EUROVIA pour travaux de rectification du dévers route de la Fruitière : Accord du conseil municipal pour un montant de 11 888, 16 € TTC.
- Suite à la proposition de Monsieur DESBIOLLES (dénéigeur) concernant l'acquisition d'une lame de déneigement (valeur 16 000 € HT), le conseil municipal donne un avis défavorable.
- Annulation de l'arrêt minute devant le portail de l'école.
- Prochaine réunion de la commission d'information prévue le Lundi 2 octobre.

**La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 16 octobre 2017 à 20h30.**

**LE MAIRE**

